

# Centre d'Excellence Europe Capitole

Chaire DESAPS

## **LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :**

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [DESAPS](#) > [Bulletins](#)

## **Action contre les maladies**

---

L'action de l'Union européenne vise à protéger les citoyens européens de toute une série de menaces sanitaires graves ayant des incidences **au-delà des frontières nationales** et qui peuvent donc être mieux combattues par une **coopération au niveau européen** que par une action isolée des Etats membres.

Ces menaces peuvent provenir d'agents responsables de maladies transmissibles ou d'autres agents biologiques ou chimiques, ou avoir une origine environnementale.

L'action de l'UE consiste essentiellement à renforcer la coordination entre les pays membres au moyens de lignes directrices ou d'échanges de bonnes pratiques.

A ce titre, l'UE se préoccupe :

- des maladies transmissibles
- de la vaccination
- de la résistance aux antimicrobiens
- des maladies graves et chroniques
- des maladies rares
- de la santé mentale

Mise à jour le 23 février 2018

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse